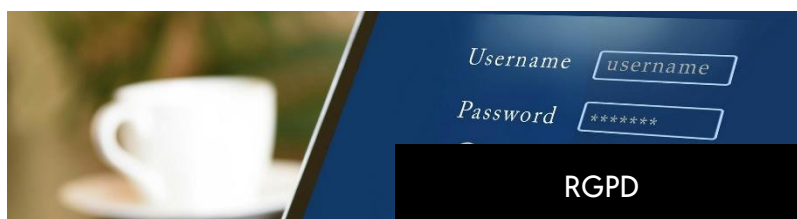
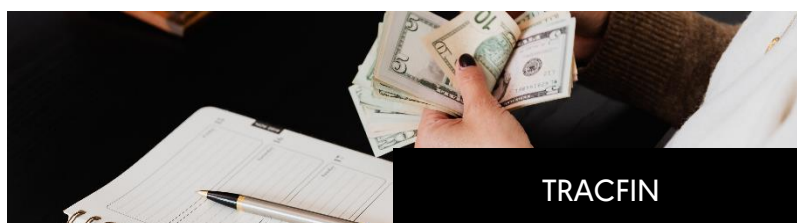
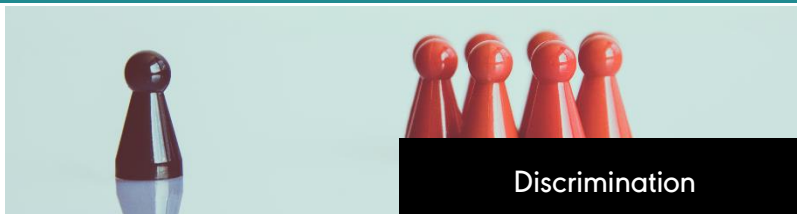


## Formations obligatoires : Loi Alur



**Création/ Reprise d'une société de transaction :**  
**Vous souhaitez obtenir ou renouveler**  
**votre carte professionnelle de l'immobilier ?**

Module 4 : RGPD – Protection des données personnelles

« Un monde de données ne peut plus être un monde de libertés. »  
*Patrick Louis Richard*



## Objectifs

- Se protéger dans le cadre de son activité
- Traiter des données à caractère personnel, les protéger et se responsabiliser



## Éligible : Loi Alur



## Prérequis :

- Non



## Conditions d'admission

- Vous êtes en demande d'obtention de carte professionnel de l'immobilier ou en demande de renouvellement
- Vous souhaitez vous reconvertir, créer ou reprendre une activité dans l'immobilier



## Les + de la formation :

- Espace digital
- Supports professionnels de formation
- Annexes personnalisables à votre entreprise



## Débouchés

- Professionnels de l'immobilier
- Personnes en reconversion
- Immobilier professionnel



## En E-Learning

- 4 Modules entièrement séquencés en courtes vidéos disponibles 24h/24 et 7j/7 sur notre plateforme d'E-Learning



## Profils visés par le programme

- Créateur ou repreneur de commerces, entreprises, agences immobilières
- Professionnel de l'immobilier
- Conseil en gestion de patrimoine
- Courtier-IOBSP
- Titulaire de la carte T



## Compétences visées

- Perfectionnement des connaissances sur la protection des données



## Dates et Lieu

- Disponibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7 durant 4 semaines

- Sur notre Plateforme E-Learning, accès envoyé via e-mail après inscription sur notre site internet [www.ability.fr](http://www.ability.fr)

## Pédagogie



- **Méthode active :**  
Avec des cas pratiques optimaux et concrets

## Outils et matériels



- En ligne via une plateforme de connexion
- Quizz d'encrage mémoriaux
- Supports de présentations animées
- Études de cas concrets

## Niveaux



- Niveau 1 = Expert-Spécialiste
- Niveau 2 = Expert
- Niveau 3 = Confirmé

## Effectif



- Pas de limite d'effectif
- Compte personnel pour chaque inscription

## Évaluation



- Encrage mémoriel
- QCM / Quizz

## Durée : 1 h



- *Parcours complet : 7h*
- *Module 1 « Tracfin » : 2h*
- *Module 2 « Discrimination » : 2h*
- *Module 3 « Déontologie » : 2h*
- **Module 4 « RGPD » : 1h**

## Modalité et délai



- Notre organisme de formation s'engage à répondre dans un délai de 72 heures.
- Le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne)

## Accessibilité



- Toutes nos salles de formation sont aux normes accessibilités
- Tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés.
- Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous en faire part rapidement afin que nous puissions



prendre les mesures adaptées pour assurer votre confort de formation

- Le contact de votre référent handicap :  
Wendy Yvinec : [w.yvinec@stengelin.fr](mailto:w.yvinec@stengelin.fr)  
01 84 80 22 34



## Plateforme en ligne

- Après votre inscription à la formation, vous recevrez un mail de connexion à votre compte personnalisé



## Dispositif hygiène

- Toutes nos formations assurées conformément aux mesures préconisées dans le cadre de la Covid-19



## C.V. des intervenants

- Stéphane CORRE  
Expert immobilier – hôtellerie



- 17 ans réseau d'experts-référents immobilier professionnel
- Directeur d'hôtels et résidences para-hôtelière
- Formateur auprès des CCI en Bretagne (Ecole Hôtelière de Vannes EHV)
- Animateur "blog des experts du journal de l'Hôtellerie-Restaurant"
- Expert Chambre des Experts Immobilier de France - CEIF
- Formateur, consultant et animateur expert PRO ICPF

- Wendy Yvinec  
Accompagnante et référente handicap
  - Assistante de direction et commerciale, agit tant que coordinatrice pédagogique auprès des apprenants et des futurs formateurs sous-traitants. Elle est également la référente handicap.

## Certifications, charte qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de Formation**

## Le financement de la formation est possible

- OPCO

## Tarif 50 € HT soit 60 € TTC

- Parcours complet : 250 € ht
- Module 1 « Tracfin » : 100 € ht
- Module 2 « Discrimination » : 100 € ht
- Module 3 « Déontologie » : 100 € ht
- Module 4 « RGPD » : 50 € ht

## Référence de la formation

- Parcours : IMMO 00
- Module 1 « Tracfin » : IMMO 01
- Module 2 « Discrimination » : IMMO 02
- Module 3 « Déontologie » : IMMO 03
- Module 4 « RGPD » : IMMO 04

## Programme

### Module 4 - E-Learning / 1h

#### RGPD : Protection des données personnelles

1. Définition d'une donnée personnelle
2. Le droit des personnes et les données sensibles
3. Connaissance des procédures et des acteurs dans la mise en œuvre du traitement des données
4. Contrôle du RGPD : droits et sanctions
5. Obligations légales et bonnes pratiques du traitement des données
6. Cas concret
7. Quizz

## Modalités

### Matériel nécessaire

Vous avez besoin d'une adresse mail, de votre ordinateur, ainsi qu'une connexion internet.



### Nos partenaires pour cette formation

- Cabinet Stengelin :  
<https://stengelin.fr>



### Parcours et formations complémentaires :

- Consulter notre catalogue
- [www.ability.fr](http://www.ability.fr)



### Nous contacter

- 01 84 80 80 68
- [ability@stengelin.fr](mailto:ability@stengelin.fr)



### Nous suivre

- [www.ability.fr](http://www.ability.fr)
- Facebook /Ability-109631514646248
- LinkedIn /stengelin-ability



### Nous trouver

Tour Mattei | 207 rue de Bercy | 75012 Paris  
Cap Ouest/ Place 5 | 27, rue Jean-Marie Le Bris |  
29200 Brest

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11756265675 auprès du préfet de la région d'Ile-de-  
France

RCS PARIS 898 654 066 | SIRET 898 654 066 00015  
| APE 85.59A

